



France
Tél : 04 70 44 09 14
Fax : 04 70 44 93 90
Courriel : contact@gpeaa.fr
Site : www.gpeaa.fr

Présidente :

Marie-Luce GARAPON
IJA Les Charmettes
21 Route de Bourgogne
03400 YZEURE
FRANCE
marielucesgarapon@wanadoo.fr

Trésorier :

J
Jean-Pierre Le Fèvre
40 Kergolot
22290 Pléguien
Tél : 06 70 13 76 22
Courriel : jplf.kergolot@gpeaa.fr

Bulletin Pédagogique :

Claude Griet
IJA
37 Rue Montplaisir
31400 Toulouse
Tél : 05 61 14 82 22
Fax : 05 61 55 35 93
Courriel : claud.griet@orange.fr

Le GPEAA est une section
du GIAA (Groupement des
Intellectuels Aveugles ou
Amblyopes)
5 Av Daniel Lesueur
75007 PARIS-France

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique
Numéro Inscription Formation
Permanente : 11 75 089 3075

Monsieur Fabrice
HEYRIES
Directeur de la DGCS
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Yzeure, le 28 avril 2010

Monsieur le Directeur,

En tant que présidente d'un groupement de professionnels spécialisés dans l'accompagnement des enfants déficients visuels, je sollicite votre attention sur la nécessité du maintien du poste d'inspecteur technique et pédagogique indispensable à la qualité des prestations servies auprès de cette catégorie de personnes porteuses de handicap sensoriel.

En effet, l'historique très particulier de ce secteur se traduit encore aujourd'hui dans les faits pas l'existence de deux centres de formation des professeurs d'enseignement spécialisé et donc de secteurs pédagogiques (INSHEA de Suresnes et CNFEDS-Université de Savoie de Chambéry), différenciés par leur appartenance et leur contrôle pédagogique.

Présente dans ce secteur en tant que responsable pédagogique depuis 1975, j'ai pu mesurer la persistance de cette particularité, sa pertinence malgré l'évolution du contexte législatif.

À ce jour et plus particulièrement avec la mise en place des Unités d'Enseignement à partir des I.E.S. déficients visuels sur l'ensemble du territoire, j'insiste avec l'ensemble des personnels concernés sur l'impérieuse nécessité de pouvoir poursuivre notre travail en collaboration étroite avec des interlocuteurs de qualité comme le sont les Inspecteurs techniques et pédagogiques de votre ministère.

En ce qui concerne le secteur de la déficience visuelle, il est en effet indispensable de maintenir ce deuxième poste.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre demande, je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Luce GARAPON
Présidente du GPEAA
Responsable pédagogique de
l'Institut pour Jeunes
Aveugles LES
CHARMETTES